

En mots et en fil

Réhabilitation de Merga Bien

Chère Merga,

J'écris ton nom tel qu'il a été conservé dans les archives : Merga Bien, Fulda, 1603. Un nom parmi tant d'autres, fixé dans une période où les persécutions pour sorcellerie dans la principauté de Fulda atteignirent une intensité sans précédent. Sous le règne du prince-abbé Balthasar von Dernbach, entre 1603 et 1606, on estime que 200 à 250 personnes furent accusées, condamnées et exécutées. Il ne s'agissait pas d'événements isolés, mais d'une persécution systématique, guidée par des convictions religieuses, des structures juridiques et un climat de peur.

Tu fus l'une des victimes.

Tu fus arrêtée le 19 juin 1603. Peu après, ton époux déclara que tu étais enceinte. Il tenta de recourir à un principe juridique existant : qu'un enfant à naître devait être protégé et qu'une exécution devait être reportée jusqu'après la naissance. Dans plusieurs juridictions européennes, cela était reconnu sous le nom de *pleading the belly*. Ce n'était pas une garantie d'acquittement, mais cela pouvait créer du temps. Ce temps ne te fut pas accordé.

Tu fus emprisonnée, interrogée et confrontée à des accusations qui allaient au-delà d'une seule inculpation. Comme dans de nombreux procès de cette période, ton cas fut élargi par des soupçons supplémentaires, fondés sur les déclarations d'autres personnes elles-mêmes sous pression. Ainsi se forma un réseau d'accusations, dans lequel chaque nom pouvait entraîner le suivant.

Ce qui subsiste dans les sources est fragmentaire, mais la ligne en est reconnaissable. Tu fus accusée de sorcellerie et soumise à la torture. La torture n'était pas une exception, mais un élément intégré de l'interrogatoire. Elle servait à obtenir des aveux lorsque les preuves faisaient défaut. Et les preuves faisaient presque toujours défaut. Les aveux obtenus dans de telles conditions constituaient ensuite le cœur des preuves. Ils étaient considérés comme une confirmation de ce que l'on supposait déjà.

Dans tes aveux, pour autant qu'ils aient été conservés, il est fait mention d'un pacte avec le diable et de réunions avec d'autres prétendues sorcières. De tels éléments reviennent dans de nombreux procès. Ils en disent moins sur toi que sur le cadre de pensée des juges et des interrogateurs. Pourtant, ils furent utilisés contre toi comme preuve définitive.

La procédure judiciaire avait la forme de la justice, mais l'issue était, dans bien des cas, déjà décidée.

Les procès de Fulda n'étaient pas un phénomène isolé. Ils faisaient partie d'une vague plus large de persécutions dans le Saint-Empire romain germanique, où tensions religieuses, instabilité politique et insécurité sociale se renforçaient mutuellement. La Contre-Réforme joua un rôle important dans la région. Les autorités cherchaient à imposer une pureté religieuse. Les déviations, réelles ou supposées, étaient de moins en moins tolérées. Dans le même temps, les mauvaises récoltes, les maladies et la pression économique nourrissaient un besoin croissant de désigner des causes et des coupables.

Dans ce contexte, des femmes comme toi devinrent vulnérables. Non parce que vous étiez exceptionnelles, mais parce que, dans le cadre de pensée dominant, vous pouviez être perçues comme des coupables plausibles. La combinaison de la position sociale, du genre et de la réputation suffisait souvent pour éveiller les soupçons. Les femmes étaient le bouc émissaire idéal.

Ce qui rend ton cas particulier, c'est la mention de ta grossesse. Elle montre comment même des protections juridiques existantes pouvaient être ignorées lorsque la pression de condamner devenait

suffisamment forte. À l'automne 1603, tu fus condamnée à mort. Comme c'était l'usage à Fulda, cela signifiait la mort sur le bûcher. L'exécution n'était pas un événement privé, mais un moment public, destiné à servir d'avertissement et à confirmer l'ordre. Ce qui s'est exactement passé en toi, nous ne le savons pas. Les sources n'enregistrent que l'issue.

Ton histoire fut ainsi inscrite dans une série de procès qui se poursuivirent encore pendant des années, et qui ne prirent fin que lorsque des voix critiques commencèrent timidement à se faire entendre. Ce qui subsiste, ce ne sont pas des vies complètes, mais des traces. Des noms, des dates, des accusations. Rarement apparaît qui quelqu'un était avant l'accusation. Ou comment quelqu'un vivait, travaillait, aimait, prenait soin. Les archives ne conservent que l'accusation.

C'est pourquoi j'ai créé MICCA : un projet dans lequel je donne forme, en fil, aux histoires des victimes. Pour toi, j'ai réalisé un triptyque : trois cadres qui forment un seul ensemble. Chaque cadre porte une bindrune, composée de signes représentant la force, le courage et l'amour. Les runes étaient autrefois des lettres, mais aussi des porteurs de sens, utilisés dans un monde où langage, symbolique et croyance étaient étroitement liés. Réunies en bindrunes, elles se renforcent, tout comme la mémoire se renforce lorsqu'elle prend forme.

Le triptyque fait partie d'un ensemble plus vaste. MICCA est ma manière de ne pas seulement nommer les victimes des chasses aux sorcières comme un groupe, mais de les rendre à nouveau visibles individuellement. Rien qu'en Europe, des dizaines de milliers de personnes ont été exécutées pour sorcellerie.

Ce que je fais est limité. Je ne peux pas réparer l'histoire. Je ne peux pas changer l'issue. Mais je peux refuser que ton nom n'existe plus uniquement comme élément d'une accusation. C'est pourquoi je le répète ici et que je te dédie ce triptyque magique.

Repose en paix, Merga. Les procès sont terminés. Les archives se taisent. Notre fil tient bon.

Avec beaucoup d'amour,
Micca